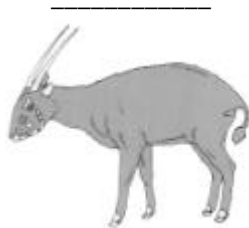


CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-septième session du Comité pour les animaux
Hanoi (Viet Nam), 30 juillet – 3 août 2001

Rapports régionaux

EUROPE

Le présent rapport (couvrant la période allant de décembre 2000 à mai 2001) a été préparé par M. Marinus S. Hoogmoed et Mme Katalin Rodics, représentants de la région Europe.

Informations générales

1. Membres: M. Hoogmoed (Pays-Bas) et Mme Rodics (Hongrie). Pour des raisons de logistique, M. Hoogmoed a des contacts réguliers avec les autorités scientifiques CITES (AS) des membres de l'Union européenne (UE) lors des sessions du Groupe d'étude scientifique de l'UE; celui-ci s'est réuni le 26 mars 2001. Mme Rodics est en contact avec les Etats européens Parties à la CITES n'appartenant pas à l'UE.
2. La dernière session du Comité pour les animaux (CA16) a eu lieu à Shepherdstown, Virginie-Occidentale, Etats-Unis d'Amérique, du 11 au 15 décembre 2000. Les deux représentants de la région et leurs suppléants y ont participé.
3. M. Hoogmoed a présidé le Comité pour les animaux (CA) et a consacré la plus grande partie de son temps de travail à diriger le CA, ce qui a impliqué les activités suivantes:
 - a) avoir des contacts avec le Secrétariat au sujet des lettres aux Parties concernant les espèces de la phase IV de l'étude du commerce important;
 - b) préparer la 17^e session du Comité pour les animaux (CA17);
 - c) préparer et vérifier les Actes de la CA16;
 - d) préparer les ateliers sur le commerce des tortues d'eau douce et des tortues terrestres (décisions 11.93 et 11.150) et sur les Syngnathidés (décisions 11.97 et 11.153);
 - e) maintenir le contact avec les membres du CA;
 - f) maintenir le contact avec les présidents des groupes de travail du CA;
 - g) participer aux discussions sur les nombreuses questions traitées par le CA;

- h) maintenir les contacts avec le Comité permanent;
- i) maintenir les contacts avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); et
- j) correspondre avec les gouvernements et les ONG sur diverses questions.

Pour un rapport plus détaillé sur le travail accompli par le président jusqu'au 15 avril 2001, voir le rapport du président à la 45^e session du Comité permanent (SC45 Doc. 16), également distribué comme document AC17.

4. Membres suppléants: M. Vincent Fleming (Royaume-Uni) suppléant de M. Hoogmoed et M. Thomas Althaus (Suisse) suppléant de Mme Rodics.
5. Nombre de Parties en Europe: 35 (le Moldova sera Partie en juillet 2001).
6. Nombre de Parties répondant aux communications: Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Georgie, Italie, Lettonie, Lituanie, Monaco, Norvège, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Suisse.
7. Aucune institution ou ONG n'a été contactée.
8. Le 1^{er} avril 2001, M. Tom De Meulenaer, ancien cadre de l'autorité scientifique CITES de la Belgique, est entré en fonction au Secrétariat CITES en tant que cadre scientifique chargé de la faune.

Suivi des questions inscrites à l'ordre du jour de la précédente session du CA

9. Concernant la révision des critères [résolution Conf. 9.24 (Rev.)], le président du CA et celui du Comité pour les plantes ont sélectionné six membres parmi les représentants et les suppléants de chaque Comité, un par région, pour participer au Groupe de travail sur les critères (GTC). Suite aux discussions et aux commentaires écrits reçus durant la session conjointe des deux Comités à Shepherdstown, Virginie-Occidentale, Etats-Unis d'Amérique (7–9 décembre 2000), qui était totalement consacrée à ce sujet, les présidents des deux Comités et celui du GTC, et le Secrétariat, se sont réunis à Genève (19-21 avril) pour préparer le texte révisé de la résolution Conf. 9.24 (Rev.) (sauf l'Annexe 5, traitée lors d'une réunion en Espagne du 21 au 23 mai 2001).
10. Durant la CA16, l'Allemagne a généreusement proposé d'accueillir une réunion du CA pour la région Europe. Cette offre a été acceptée et le 24 janvier 2001, M. Hoogmoed et Mme Rodics, ainsi que M. G. Van Vliet, du Secrétariat CITES, ont eu des discussions préliminaires avec les autorités allemandes. La décision a été prise de tenir la réunion à Bonn, Allemagne, du 14 au 16 novembre 2001. Avant la réunion, le Secrétariat CITES organisera un séminaire de formation les 12 et 13 novembre 2001.
11. Mme Rodics a fait partie du Groupe de travail sur le transport (présidé par Mme Irina Sprotte, de l'Allemagne). M. Althaus participe activement à ce Groupe depuis 1989.
12. M. V. Fleming, membre suppléant pour l'Europe, préside le Groupe de travail sur les coraux, établi durant la CA16; il a été chargé d'examiner les différents aspects du commerce des coraux (les problèmes d'identification) et de réunir des matériels sur la reproduction artificielle / mariculture des coraux. Pour contribuer au travail du groupe, l'autorité scientifique du Royaume-Uni (faune) a commandé un travail sur la distinction entre les roches coralliennes fossilisées et non fossilisées dans le commerce. M. Fleming a participé au *International Workshop on the trade in stony corals* à Djakarta (9-12 avril 2001),

organisé par les autorités américaines et indonésiennes. L'atelier a été très positif; les représentants de la plupart des pays d'exportation et certains des principaux pays d'importation ont examiné l'élaboration de plans de gestion en vue de prélèvements durables et les orientations sur les meilleures pratiques de prélèvement et les stratégies de suivi. M. Fleming a fait une présentation sur les changements survenus dans le commerce des coraux résultant de la CdP11.

13. Tâches des membres du CA et de leurs suppléants (conformément aux sujets évoqués aux paragraphes a)-k) de la décision 11.90):

a) Lorsque c'était nécessaire et faisable, les suppléants ont été contactés.

b) Communication avec les Parties de la région:

i) M. Hoogmoed a rencontré les représentants des AS des Etats membres de l'UE le 26 mars 2001. Une mise à jour sur les questions du CA a été faite.

ii) Le 13 février 2001, Mme Rodics a envoyé une lettre à toutes les AS et à tous les organes de gestion (OG) d'Europe, les informant sur la tenue de réunion de la région Europe (la première du genre) à Bonn, Allemagne, et leur demandant quelles questions devraient y être abordées. Elle a reçu 18 réponses: 10 d'Europe orientale, 3 d'autres pays non membres de l'UE et 5 de pays membres de l'UE. Le 2 mai 2001, une lettre a été envoyée à tous les OG et AS d'Europe pour les informer sur la CA17 devant se tenir du 30 juillet au 3 août 2001 à Hanoi, Viet Nam, et leur demandant d'envoyer leurs éventuels commentaires sur l'ordre du jour et les documents.

iii) Mme Rodics a eu des contacts réguliers avec les pays d'Europe orientale. Elle a fait des exposés sur le travail du CA devant:

- un atelier sur les questions CITES tenu en Estonie, à Tallin, du 5 au 7 mars 2001, auquel ont participé les OG et les AS des pays suivants: Bélarus, Estonie, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Ukraine;
- un séminaire de présentation de la CITES à Donovali, Slovaquie, du 18 au 20 avril 2001, où un représentant des OG, des douanes et de la police du Bélarus, de l'Estonie, de la Fédération de Russie, de la Hongrie, du Moldova, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie et de l'Ukraine étaient présents.

Les deux réunions étaient parrainées par le Gouvernement danois et organisées par DANCEE (*Danish Co-operation for Environment in Eastern Europe*). Au nom des pays d'Europe orientale, nous tenons à remercier le Danemark pour son appui.

c) Il a été décidé que Mme Rodics représenterait les pays européens n'appartenant pas à l'UE et M. Hoogmoed les pays de l'UE. Les personnes mentionnées comme contacts pour les AS dans la liste fournie par le Secrétariat sont considérées comme les interlocuteurs à contacter. Des communications ont été envoyées aux OG des pays concernés. Les pays européens suivants ne sont pas Parties à la CITES: Albanie, Andorre, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Irlande, Lituanie, Macédoine, Saint Marin, Saint-Siège et Yougoslavie.

d) Là où c'était approprié, le rôle et l'importance du CA ont été soulignés.

- e) Voir sous b).
- f) A été fait.
- g) Ce point paraît superflu car les Parties sont informées par le Secrétariat quand les Actes des sessions sont envoyés. Les Actes de la CA16 sont prêts en anglais mais doivent encore être traduits en français et en espagnol. Seules les versions prêtes peuvent être envoyées. A cet égard, aucune action n'a été entreprise.
- h) N'a pas été applicable.
- i) Voici un autre point plus facile à dire qu'à faire. Le libellé de la décision 11.90 indique qu'une réunion régionale devrait être organisée; en réalité, il est très peu vraisemblable que cela se fasse et aucune réunion de ce genre n'a jamais eu lieu dans aucune région – bien que des réunions de parties de région aient pu avoir lieu. Grâce une offre généreuse de l'Allemagne, la première réunion de la région Europe du CA aura lieu en novembre 2001 à Bonn, Allemagne, et sera totalement financée par l'Allemagne. Nous tenons à remercier l'Allemagne pour son geste.
- j) Il y a eu deux réunions sous-régionales en Europe orientale (Estonie et Slovaquie) comme indiqué au point b).
- k) Pas encore applicable.

Activités liées au renforcement des capacités

- 14. Mme Rodics a participé aux ateliers CITES en Estonie et en Slovaquie.
- 15. Mme Rodics a participé à une réunion d'*Eurogroup Against Birdcrime* en Slovénie, à Celje, les 7 et 8 avril 2001.
- 16. Mme Rodics a fait un exposé sur le commerce illicite des oiseaux de proie en Europe orientale lors d'une session internationale sur la protection des oiseaux de proie tenue en Hongrie, à Szeged, les 30 et 31 avril 2001.

Difficultés d'application de la Convention rencontrées dans la région

- 17. L'identification des coraux reste un problème. Il y a un autre problème lié au nombre de pays d'Europe orientale – celui du commerce du caviar et de l'étiquetage des boîtes de caviar. Le CA traite actuellement ces problèmes dans le cadre de l'étude du commerce important et par le biais d'un groupe de travail sur l'étiquetage des boîtes de caviar.
- 18. Il y a de nombreux problèmes d'application en Europe orientale. Le problème fondamental est le manque de personnel pour permettre une application satisfaisante de la Convention (dans la plupart des pays, il n'y a que deux personnes pour traiter des questions CITES). L'autre problème est que l'Europe orientale a en général davantage de ressources naturelles que l'Europe occidentale. Cela implique que l'effort requis pour les préserver de la surexploitation est plus grand – ce qui, dans le cas de la CITES, implique de les préserver des activités illicites. Les pays d'Europe orientale doivent consacrer plus d'argent et d'énergie à protéger leurs espèces des prélèvements illicites et de la contrebande. La plupart des pays d'Europe orientale n'ont pas suffisamment de personnel pour garder les habitats des espèces faisant l'objet d'une demande.
- 19. Les membres des AS de la plupart des pays d'Europe orientale ne sont pas payés pour le travail qu'ils font pour la CITES et le font donc en plus de leur travail normal.

Autres sujets liés à la CITES et aux espèces animales

20. L'expérience des discussions durant la CA16 sur les définitions énoncées dans la résolution Conf. 11.14 et les problèmes alors rencontrés ont conduit à décider qu'une petite délégation incluant notamment le Secrétariat CITES et le président du CA participerait à la Première session du Comité intergouvernemental sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, le savoir traditionnel et le folklore, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), afin de déterminer les aspects de la CITES touchant à ce thème (et à la Convention sur la diversité biologique). La session a eu lieu à Genève, Suisse, du 30 avril au 3 mai 2001. Elle a consacré un jour et demi (!) à tenter s'accorder sur un président. Un document du Secrétariat de l'OMPI a été discuté et les participants sont parvenus à un accord sur certaines tâches possibles. Certes, les organismes protégés par la CITES ont reçu peu d'attention, mais l'attention de la session a été attirée sur le fait que la CITES joue indéniablement un rôle dans ce domaine.
21. Plusieurs pays de l'UE (France, Pays-Bas, Royaume-Uni) ayant des territoires dépendants dans les Caraïbes ont participé à la première réunion du dialogue CITES des Caraïbes sur la tortue imbriquée, qui a eu lieu à Mexico, Mexique, du 15 au 17 mai 2001, en raison de leurs liens avec plusieurs Etats/territoires insulaires dans les Caraïbes. Cette réunion peut être considérée comme le suivi donné aux discussions qui ont eu lieu durant la CdP11 et qui étaient motivées par les propositions cubaines de déclasser la tortue imbriquée.

Travail à accomplir jusqu'à la prochaine session du Comité pour les animaux

22. Cela dépendra des décisions qui seront prises à la CA17. Les travaux qui se poursuivront seront, au minimum, ceux sur la révision des annexes, les coraux (y compris sur la reproduction artificielle/mariculture), l'étude du commerce important, les tortues d'eau douce et les tortues terrestres, les Syngnathidés, et le transport.

S. Hoogmoed et K. Rodics
Leyde, 8 mai 2001